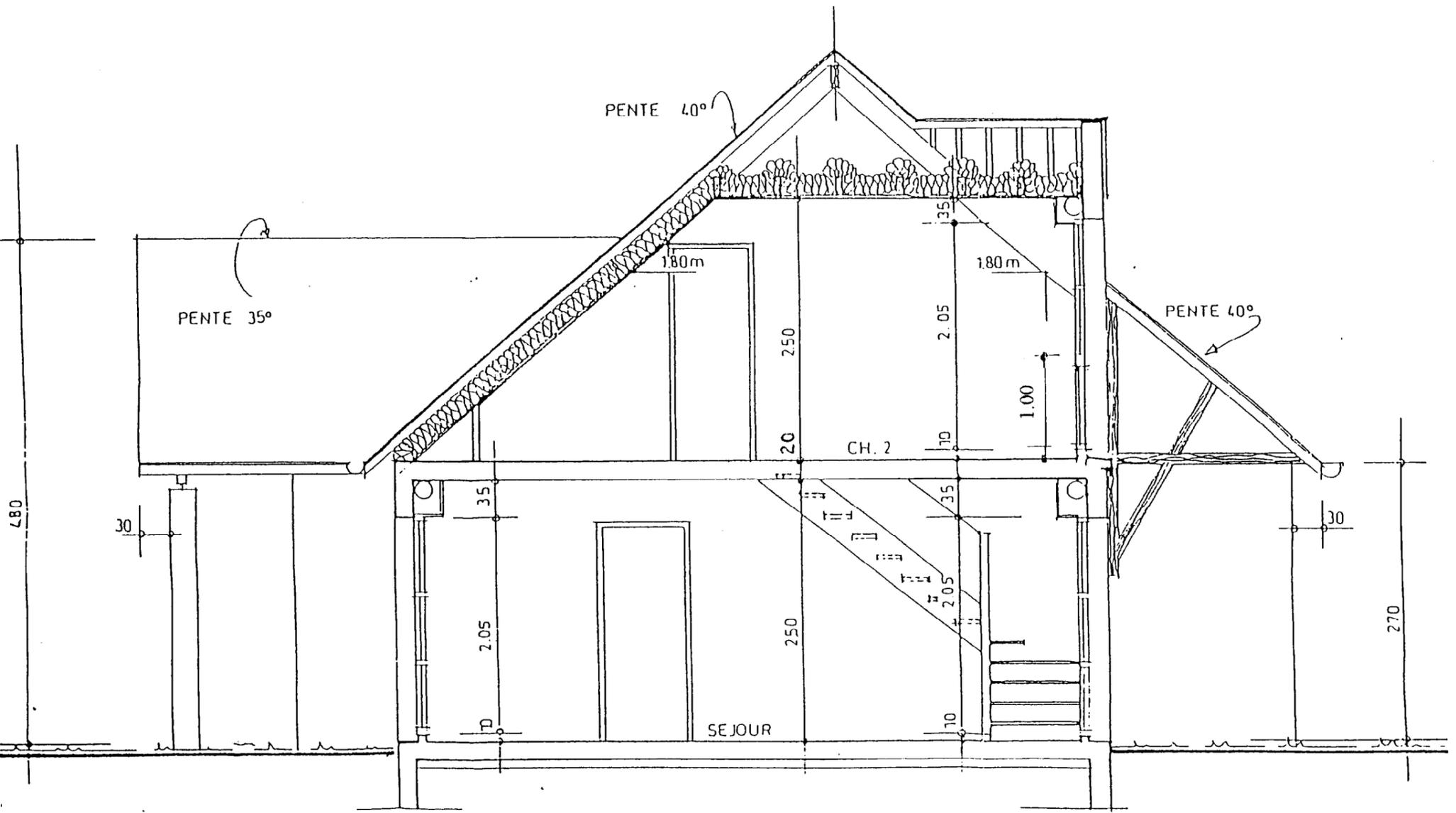
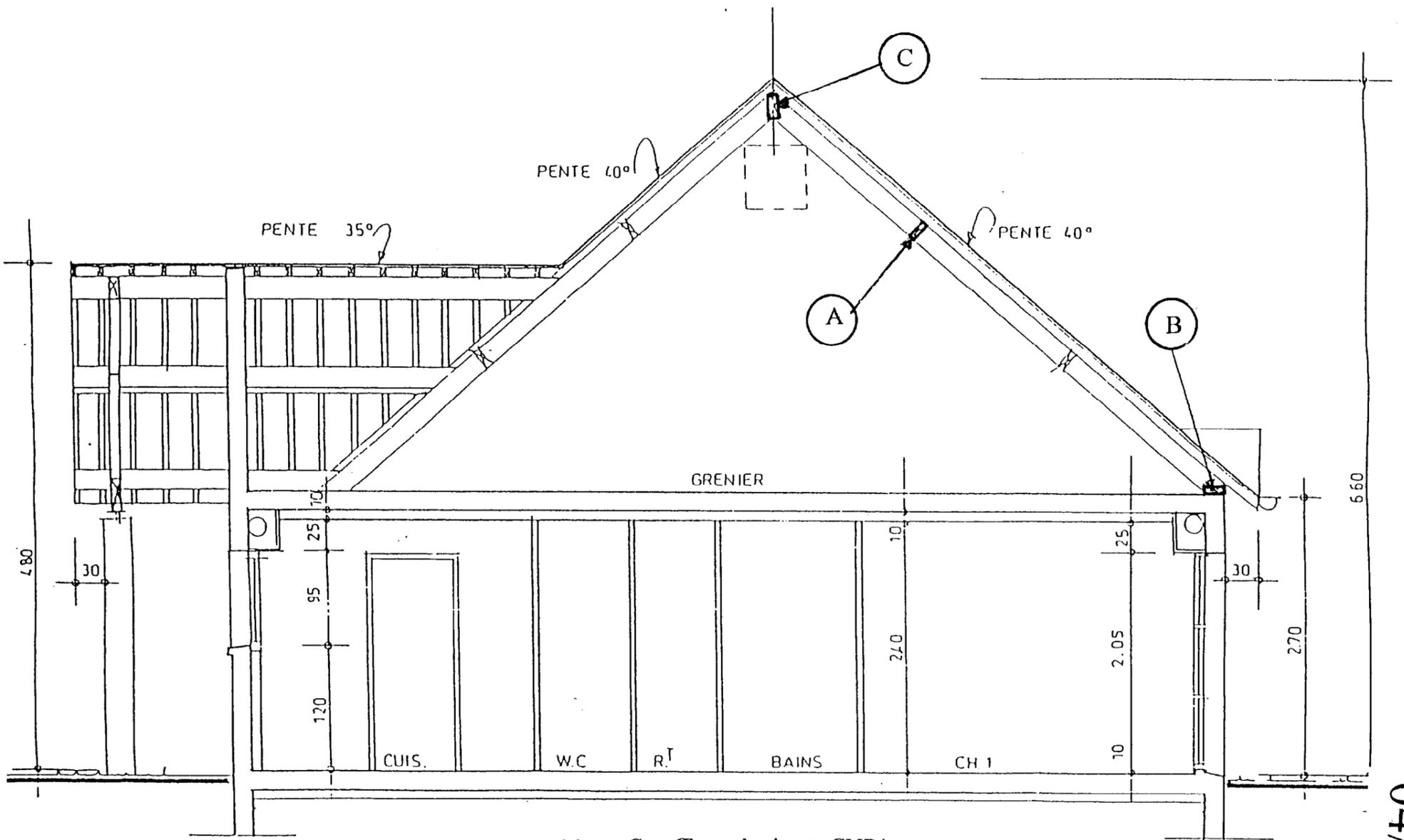
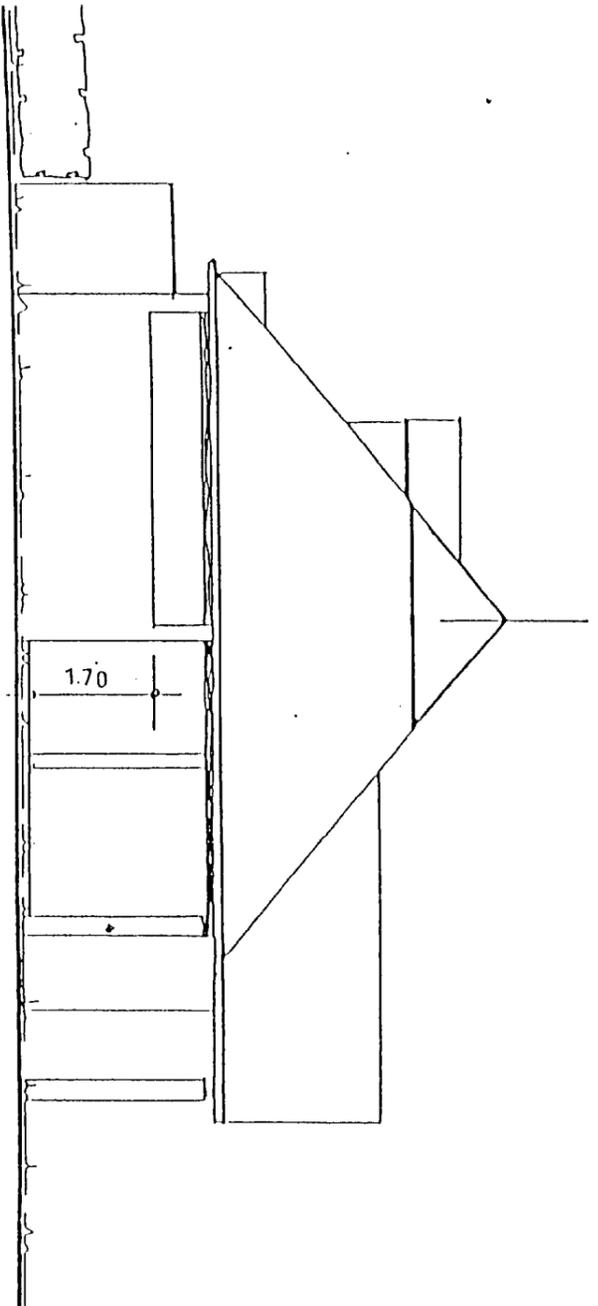


COUPE A-A' Ech : 1/50

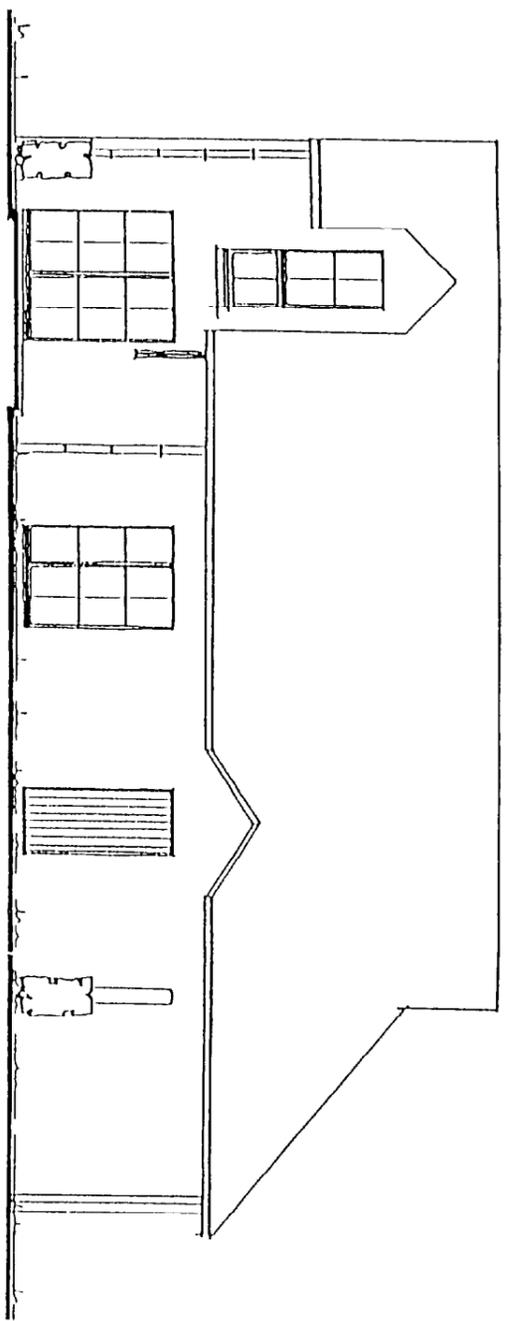


COUPE B-B' Ech : 1/50

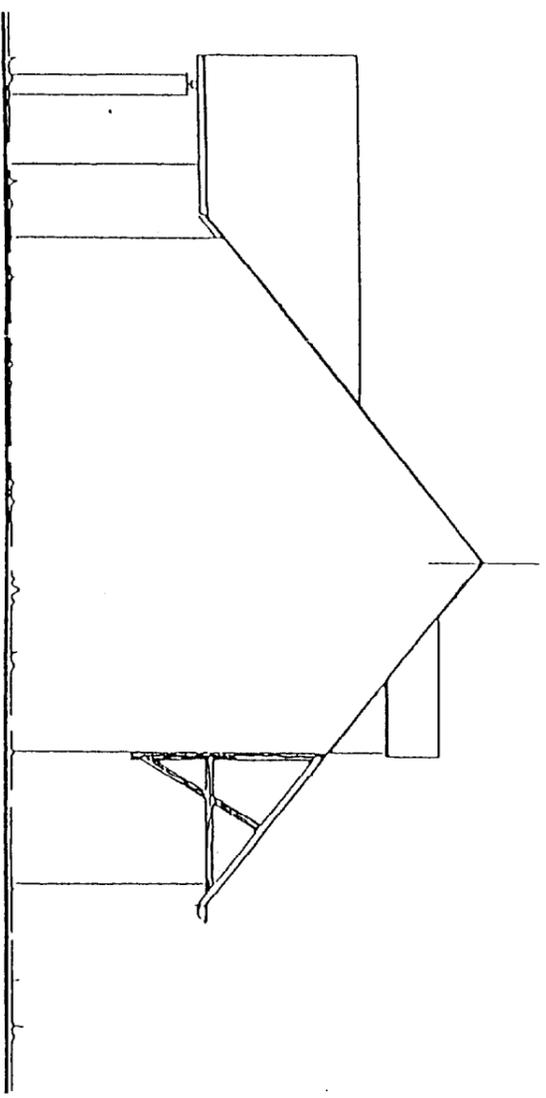




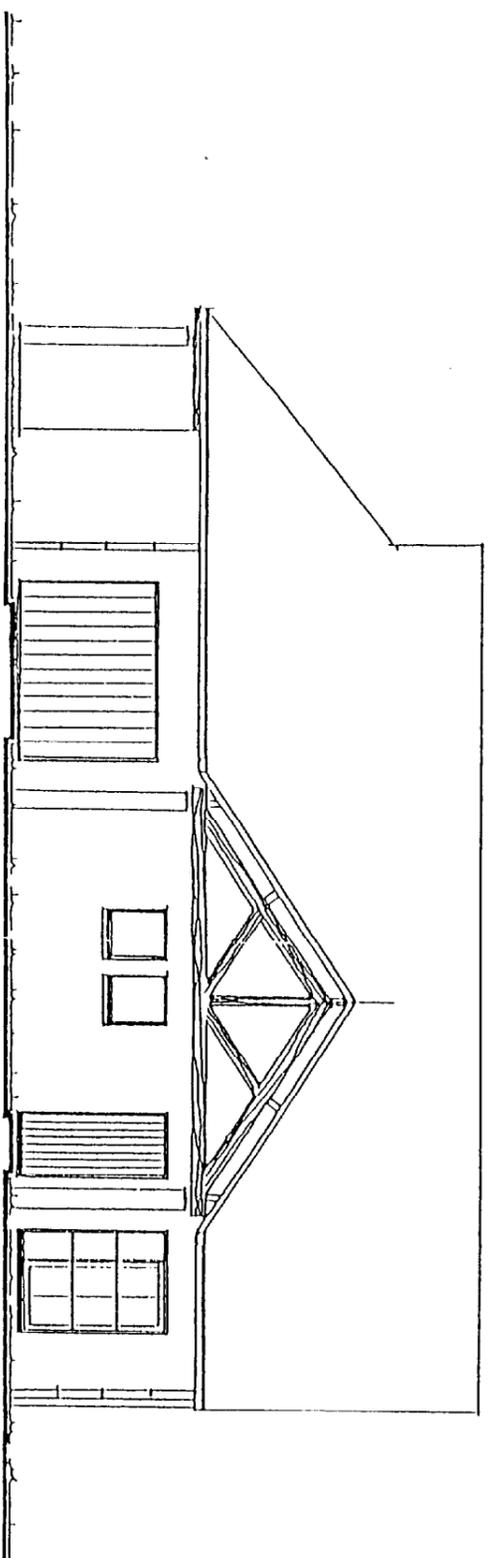
PIGNON SUR LOCAL CONTENEURS 1/100



FAÇADE SUR JARDIN 1/100

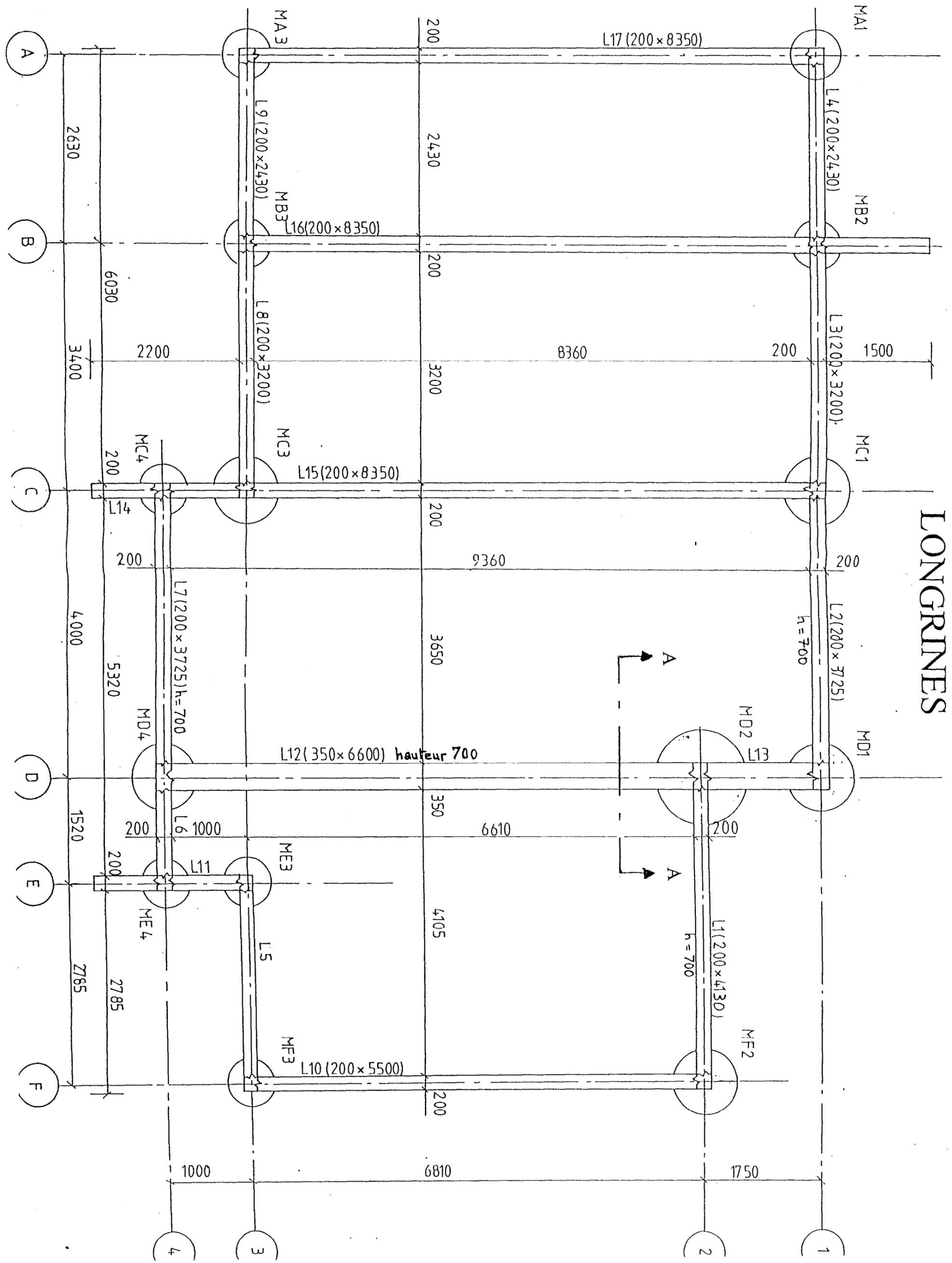


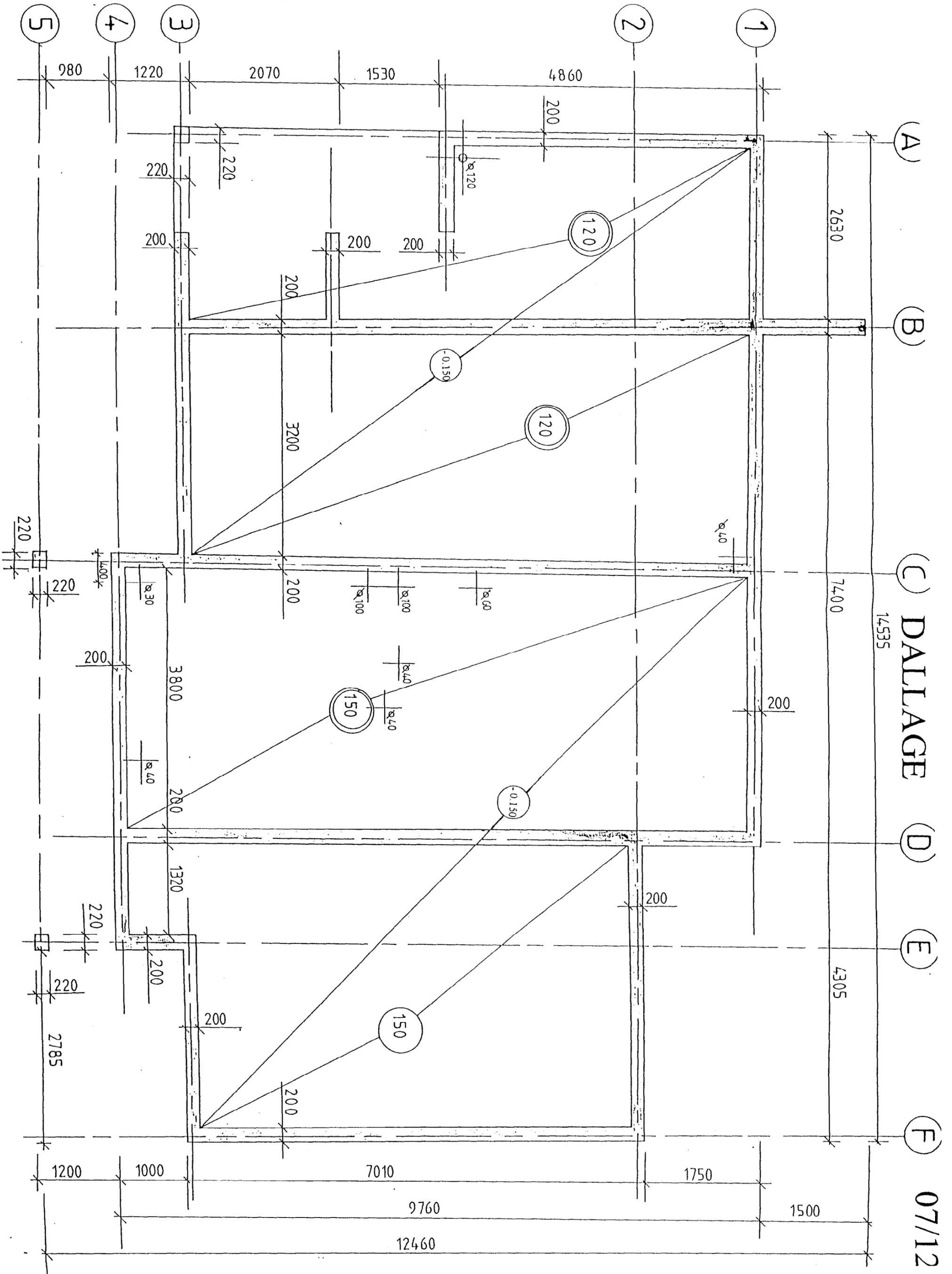
PIGNON SUR SEJOUR 1/100



FAÇADE SUR ENTREE 1/100

LONGRINES





(A) (B) (C) DALLAGE (D) (E) (F) 07/12

LOT N° 1 GROS OEUVRE

1. NATURE ET QUALITÉ DES MATÉRIAUX.

1.1 Béton

- sable roulé 015
- gravillons lavés 5/20
- dosage de principe : 0,4 m³ de sable, 0,8 m³ de gravillons
- ciment : norme P 15301
- béton n° 2 : gros béton de fondation (150 Kg / CPJ-CEM II/A 32,5).
- béton n° 3 : forme de pente, dallage (350 Kg / CPJ-CEM II/A 32,5).
- béton n° 4 : b. a. pour fondations superficielles(350 Kg / CPJ-CEM II/A 32,5).
b. a. en contact avec la terre.
- béton n° 5 : b. a. en élévation (350 Kg / CPJ-CEM II/A 32,5).

1.2 Mortier

- mortier n°1
- 1,2 m³ de sable + 300 kg / CPJ-CEM II/A 32,5 pour maçonnerie à hourder
- mortier n° 2
- 1 m³ de sable + 270 kg / CPA-CEM I + 135 kg Chaux 60/100 pour enduits
- mortier n° 3
- 1 m³ de sable + 500 kg / CPA-CEM I 210 / 325 pour chapes
- mortier n° 4
- 1 m³ de sable + 500 kg / CPJ -CEM II/A 32,5 + 10 kg de sikalite pour enduit étanche.

2 FONDATIONS

Le système de fondation mis en oeuvre devra être adapté au système constructif des pavillons en prenant en compte la résistance du sol et les descentes de charges. (cas présent, puits + longrines.)

Les propositions de prix seront forfaitaires.

Dans tous les cas, le niveau de fondation devra être descendu à une profondeur suffisante pour mettre le sol d'assise à l'abri du gel.

2.1 Béton de puits

En fond de fouilles exécution d'un béton de propreté de 5 cm minimum.
coulé pleine fouille en trou (béton n° 2)

2.2 Béton pour plots

Plots circulaires armés surmontant les puits coulés.
Pleines fouilles (béton n° 4)

2.3 Béton pour longrines

Longrines préfabriquées en usine.
Clavetage (béton n° 4)

2.4 Protection des parties enterrées

Enduit étanche à base de bitume épais de 5 mm d'épaisseur, remonté au-dessus du niveau fini du terrain aménagé, ou peinture bitumineuse de type " Trapcofuge " ou techniquement similaire.

La partie visible du soubassement sera obligatoirement enduite au mortier de ciment.
La partie enterrée sera enduite au ciment jusqu'au niveau de la barrière étanche.

2.5 Coupure par capillarité

A la pose du 1er rang de briques creuses, exécution d'une arase étanche constituée par un enduit hydrofuge de type Sika ou techniquement similaire.

La pose de feutre bitumineux est formellement proscrite.

3. CANALISATION - RESEAUX

Les réseaux EP propres aux pavillons, intérieurs aux parcelles ou placés sous dallage sont à la charge du présent lot jusque et y compris la sortie et le raccordement avec regard en limite de propriété.

3.1 Réseau E.U. E.V.

Les réseaux E.U. et E.V. seront distincts jusqu'aux regards de raccordement hors bâtiment.

a) Tranchées

- Ouverture de tranchées, leur fond sera dressé suivant une pente régulière.
- remblaiement en sable des tranchées par couches damées de 20 cm d'épaisseur.

b) Culottes en attente

- Fourniture et pose de culottes en attente avec tamponnage provisoire, au niveau du dallage sur terre plein, au droit de chaque groupe d'appareils, siphon de sol.

c) Siphon de sol

- Siphon de sol en PVC de 140 mm de diamètre, posé dans le garage et dans le local container, raccordement au réseau EU.

e) Regards

- Regards préfabriqués 30 x 30 x 35 y compris tampons béton.

3.2 Réseau E. P.**a) Tranchées**

- Ouverture des tranchées, leur fond sera dressé suivant une pente régulière.
- Remblaiement en sable des tranchées par couches damées de 0,20 m d'épaisseur.
- Fourniture et pose de canalisations PVC, depuis le pied des descentes des façades jusque et y compris raccordement aux regards de raccordement aux réseaux.

b) Regards

- Regards préfabriqués en béton avec dalle de couverture échancrée au pied de chaque descente, implantés en contact avec la façade pour permettre le raccordement direct.

4. DALLAGES**4.1 Fond de forme**

Dressement, reprises et cylindrage du fond de forme

4.2 Couche anti - contaminante

Couche de sable ou sablon cylindrée, épaisseur 0,05 m.

Forme en tout venant non capillaire, compacté et cylindré de 15cm d'épaisseur et couche de sable de 5 cm.

4.3 Écran étanche

Polyane de 200 microns posé à larges recouvrements (200 mm minimum) et relevés périphériques avec recouvrement en surface de l'isolant.

4.4 Isolation thermique

Panneaux en mousse isolante rigide "spécial sol", sur toute la surface habitable de type "UNIMAT", de 5 cm d'épaisseur (8 cm en cas de dalle portée)

Isolation périphérique de 2 cm d'épaisseur dans la hauteur de la dalle, en périphérie, entre la dalle et le mur de fondation (cette isolation périphérique est supprimée en cas de dalle portée)

4.5 Dallage béton

Dalle béton armée de 12 cm, calculée pour une surcharge de 150 dan/m², armée au minimum d'une nappe de treillis soudé, maille 5/5⁵, 150 x 200 y compris surfacage soigné celui-ci étant destiné à recevoir un revêtement de sol collé.

4.6 Sols des garages

sols comprenant :

- Dressement fond de forme, cylindrage

- Forme en tout venant 0/31,5 compacté et cylindré de 15 cm d'épaisseur. Dallage béton surfacé ci-dessus.

- Dans les garages la suppression de l'isolation thermique sera remplacée par une épaisseur équivalente en sable.

5. MURS OSSATURE B.A.**5.1 Briques creuses**

Murs en maçonnerie de briques creuses "type Thermo'bric G7" ou G Dilijoint G7 20 x 30 x 57, hourdées au Houdex et ossaturés par des chaînages horizontaux et verticaux dans les blocs coffrants (murs d'élévations, pointes de pignons et murs de refends)

Joints refoulés en montant dans les parties intérieures vues des garages.

Ces murs seront poursuivis jusque sous liteaux et rampants.

Les refends situés dans les parties rampantes seront inclinés avec la même pente que le toit. Ils devront venir en butée sur le liteaunage.

L'entrepreneur se mettra en rapport avec les entreprises intéressées pour la réservation des sorties, gaines, ventilations, électricité, chauffage, plomberie etc.

5.2 Linteaux dans maçonnerie

Linteaux en béton armé coulés dans blocs coffrants, l'usage de pré-linteau sera interdit. (béton n°5)

5.3 Chaînages horizontaux et verticaux

Chaînages en béton armé, coulés dans blocs coffrants. (béton n°5)

5.4 Chaînage au droit de la dalle

Chaînage sur mur en maçonnerie en béton armé, y compris briques creuses de 5. (béton n°5)

5.5 Arase oblique

Arase oblique des pointes de pignons en béton armé, réservations pour scellement des pannes.

Dans certains cas, les pannes seront fixées par sabots métalliques prévus par le charpentier, l'arase oblique devra être suffisamment large pour leur assurer une assise correcte et une prise efficace aux chevilles de fixation.

5.6 Lucarnes B.A.

Les encadrements des lucarnes pour fenêtres, portes fenêtres et certaines portes sur rangements et garages sont prévus au présent lot.

Ils seront exécutés en béton gris et seront enduits par le ravaleur.

Dans certains cas, les pannes seront fixées par sabots métalliques prévus par le charpentier, l'arase oblique devra être suffisamment large pour leur assurer une assise correcte et une prise efficace aux chevilles de fixation.

5.6 Lucarnes B.A.

Les encadrements des lucarnes pour fenêtres, portes fenêtres et certaines portes sur rangements et garages sont prévus au présent lot.

Ils seront exécutés en béton gris et seront enduits par le ravaleur.

Suivant les possibilités de l'entreprise certains de ces encadrements seront préfabriqués.

Prévoir un nu saillant de 2 cm environ de l'ensemble dans le cas d'encastrement en façade.

Le seuil devra être saillant et être muni d'une goutte d'eau.

Seront comprises toutes suggestions:

- pour finition : reprise de bullage, épaufrures et arêtes
- pour fixation des liteaux de couvreurs et éléments de charpente
- pour réservation de feuillures pour menuiseries extérieures et fixation de garde-corps

6. PLANCHERS HAUTS REZ DE CHAUSSÉE

En fonction des équipements en matériel des entreprises soumissionnaires. Les planchers hauts du rez de chaussée de chaque pavillon seront constitués comme suit.

6.1 Prédalles

Prédalles précontraintes (suivant la portée) avec dalle de répartition, épaisseur suivant la portée, assurant une masse minimum de 350 kg/m².

Trémies avec renforts latéraux pour les escaliers d'accès à l'étage.

Surfaçage direct par talochage fin et soigné des dalles après coulage.

Sous faces ragrées joints entre prédalles soignés, finition par enduit GS, permettant de recevoir directement les applications du peintre.

Réservation pour passage des chutes, vidanges, VMC et canalisations diverses demandées ou nécessaires aux différents corps d'états.

7 ISOLATION THERMIQUE

- isolation thermique en laine de verre compris pare vapeur.
- pose en deux couches sur parties rampantes y compris agrafage ou déroulage sur parties horizontales.

La laine de verre devra être prévue à languette et agrafée sur le devant de l'ossature bois.

Épaisseur : 180 mm en parties rampantes.
200 mm en parties horizontales.
100 mm verticalement en jouées de lucarnes.

8 OUVRAGES DIVERS

8.1 Seuils

Seuils en béton blanc coulés avec pente vers l'extérieur, arrondis au fer et lissés avant mise en place des menuiseries.

8.2 Appuis

Appuis en béton blanc coulés en place avec rejingot et saillants ou préfabriqués.

9. ENDUITS

9.1 Sur soubassement

Enduits traditionnels au ciment (mortier n° 4) ou de type "Trapcofuge"

9.2 Sur mur en élévation de briques creuses

Enduits traditionnels bâtard (mortier n° 2) ou enduit projeté monocouche

10. CANALISATION

Les canalisations seront du type assainissement de diamètre 110 mm.